

**Report to  
Rapport au :**

**Transit Commission  
Commission du transport en commun  
21 October 2015 / 21 octobre 2015**

**Submitted on October 8, 2015  
Soumis le 8 octobre 2015**

**Submitted by  
Soumis par :  
Kent Kirkpatrick, City Manager / directeur municipal**

**Contact Person  
Personne-ressource :  
John Manconi, General Manager / directeur général, Transit Services /  
Service de transport en commun  
613-842-3636 ext./poste 2111, [John.Manconi@ottawa.ca](mailto:John.Manconi@ottawa.ca)**

**Quartier: CITY WIDE / À  
L'ÉCHELLE DE LA VILLE**                      **Numéro de dossier : ACS2015-  
CMR-OCM-0028**

**SUBJECT: TRANSIT SERVICE DURING CONFEDERATION LINE  
CONSTRUCTION – UPDATE FOR DECEMBER 2015 AND  
JANUARY 2016**

**OBJET: SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN DURANT LA  
CONSTRUCTION DE LA LIGNE DE LA CONFÉDÉRATION –  
MISE À JOUR POUR DÉCEMBRE 2015 ET JANVIER 2016**

**REPORT RECOMMENDATION**

**That the Transit Commission receive this report for information.**

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que la Commission du transport en commun prenne connaissance de ce rapport.**

## CONTEXTE

Le 19 décembre 2012, le Conseil municipal a approuvé le projet de réseau de train léger sur rail (TLR) d'Ottawa et la construction de la Ligne de la Confédération. La construction du TLR nécessite un certain nombre de modifications importantes au service d'autobus.

À ce jour, trois modifications ont été apportées aux segments du couloir du Transitway nécessitant des ajustements au service pour permettre la construction de la Ligne de la Confédération :

- juin 2013, nouveau tracé Laurier/Nicholas;
- décembre 2014, déplacement de la station LeBreton et
- juin 2015, fermeture du Transitway de la station Hurdman à la station Blair.

Voici les fermetures du Transitway restantes :

- décembre 2015 – de la station Lees à la station Hurdman;
- janvier 2016 – de la rue Merton à l'avenue Empress;
- futur – de la station Laurier à la station Lees et
- futur – de la station Tunney's Pasture à la rue Merton.

Le présent rapport décrit les ajustements qui seront apportés au service en raison de la construction du projet de TLR au cours des mois de décembre 2015 et janvier 2016.

## ANALYSE

À compter du 20 décembre 2015 et du 17 janvier 2016, OC Transpo apportera d'autres modifications aux circuits touchés par la construction de la Ligne de la Confédération. Ces modifications comprendront ce qui suit :

- améliorations apportées en réponse aux commentaires des clients associés aux stations Hurdman/Blair;
- modifications permettant la fermeture du Transitway entre la station Lees et la station Hurdman et

- modifications permettant la fermeture du Transitway entre la rue Merton et l'avenue Empress et la construction de la station Bayview.

Les modifications apportées aux circuits d'autobus ont été conçues pour réduire au minimum les inconvénients pour les usagers et les résidents, continuer de desservir les mêmes destinations, maintenir les principaux points de correspondance et offrir un service rentable. Le niveau de service a été modifié pour satisfaire à l'achalandage prévu et assurer une capacité de réseau suffisante. Ces modifications au service seront évaluées en fonction des commentaires que nous recevrons des clients et du personnel ainsi que des données d'achalandage et opérationnelles.

#### Améliorations apportées en réponse aux commentaires des clients - Hurdman/Blair;

Sur la base des précieux commentaires des clients et des modifications observées au niveau des tendances de la clientèle en matière de déplacement, les améliorations suivantes seront apportées au service :

- Amélioration du temps de déplacement en après-midi sur les circuits express vers Orléans en supprimant l'arrêt à la station Blair. Environ 5 000 déplacements-clients par jour se feront plus rapidement (entre trois et quatre minutes de moins) pendant la période de pointe de l'après-midi;
- Réduction du temps de déplacement pour certains clients sur le circuit 101 en créant un nouveau circuit en période de pointe (circuit 103) afin de contourner la station Hurdman dans les deux sens et la station St-Laurent en direction est, à destination et en provenance de la station Place d'Orléans. Le circuit 101 continuera de fonctionner tout au long de la journée entre les stations St-Laurent et Bayshore.

Ces modifications aux circuits entreront en vigueur le lundi 21 décembre 2015.

#### Améliorations visant à résoudre les contraintes de fonctionnement

L'intersection de la promenade Riverside et de l'avenue Industrial est un carrefour très achalandé du réseau routier et c'est maintenant également un point important pour le service de transport en commun, utilisé par tous les services se rendant vers la station Hurdman, en direction et en provenance du nord, de l'ouest et de l'est. Afin de réduire les conflits et la congestion à cet

endroit, de nouvelles mesures assurant la priorité au transport en commun sont mises en place pour les autobus reliant la station Hurdman à l'échangeur de l'autoroute 417. Les autobus emprunteront l'avenue Terminal et l'avenue Sandford Fleming, les nouvelles voies réservées aux autobus sur l'avenue Industrial et la promenade Riverside pour rejoindre l'échangeur de l'autoroute 417.

Les modifications aux circuits d'autobus décrites dans le présent rapport permettront de réduire le nombre d'autobus circulant à la station Hurdman et, ainsi, la congestion et le risque de retards à cet endroit.

#### De la station Lees à la station Hurdman

La fermeture du Transitway entre les stations Lees et Hurdman se produira plus tôt que prévu en raison de travaux supplémentaires nécessaires pour le pont du Transitway au-dessus de la rivière Rideau. Le service de transport en commun le long de cette section du Transitway sera déplacé vers les voies réservées aux autobus sur l'autoroute 417. Le service de transport en commun sera maintenu à la station Hurdman et au niveau supérieur de la station Lees. Afin de réduire les temps de déplacement pour les clients et d'éviter la congestion aux endroits stratégiques, le circuit 95 ne desservira plus la station Hurdman et un nouveau circuit 104 sera mis en place pour continuer d'offrir des correspondances depuis la station Hurdman vers des points à l'est. Le circuit 85 sera modifié afin de desservir le secteur de la station Lees. D'autres changements toucheront plusieurs autres circuits dans le secteur de la station Hurdman.

À la suite des modifications au service proposées pour permettre la fermeture entre les stations Lees et Hurdman, en ce qui concerne les 340 000 déplacements-clients quotidiens à l'échelle du réseau :

- deux pour cent des clients profiteront d'un temps de déplacement plus court d'au plus quatre minutes;
- environ 13 pour cent des clients auront un temps de déplacement plus long d'au plus quatre minutes.

Ces modifications aux circuits entreront en vigueur le dimanche 20 décembre 2015.

#### De la rue Merton à l'avenue Empress

La fermeture du Transitway entre la rue Merton et l'avenue Empress exigera que les autobus circulent le long des voies réservées aux autobus nouvellement construites sur la rue Scott et la rue Albert. Les stations Bayview et LeBreton seront déplacées aux plates-formes d'autobus sur la rue Albert. Pour environ 14 pour cent des 340 000 déplacements-clients quotidiens à l'échelle du réseau, le temps de déplacement sera allongé d'au plus trois minutes.

En fonction des idées générées par les communautés locales, des plans ont été élaborés en 2014 dans le but de réduire le nombre d'autobus circulant le long des rues Scott et Albert. Les autobus hors service seront détournés sur la promenade Sir-John-A.-Macdonald. Les trajets du matin des circuits express de l'est se termineront à la rue Bay. OC Transpo continuera de gérer le service de transport en commun le long des rues Scott et Albert afin de s'assurer que seul le nombre nécessaire d'autobus circulent à cet endroit afin de fournir le service établi à la clientèle.

Afin de permettre les travaux de construction à la station Bayview, la plate-forme de la Ligne Trillium de l'O-Train sera déplacée légèrement au sud de son emplacement actuel. Un sentier polyvalent sera construit pour relier la nouvelle plate-forme de la Ligne Trillium à la nouvelle plate-forme d'autobus en direction est sur la rue Albert.

Ces modifications aux circuits entreront en vigueur le dimanche 17 janvier 2016.

#### Répercussions sur le plan de la gestion des risques

Les risques associés à la mise en place de l'infrastructure nécessaire pour permettre la mise en œuvre de ce plan de service sont gérés par le Bureau de la mise en œuvre du train léger. Dans le cadre de l'accord entre la Ville et le Rideau Transit Group (RTG), d'importantes incitations financières encouragent RTG à réduire au minimum l'impact des travaux de construction sur les services de transport en commun.

Une équipe inter-services a été formée pour gérer l'exploitation du service modifié, afin de répondre immédiatement aux retards ou aux incidents et de veiller à ce que les « leçons apprises » soient rapidement intégrées dans les procédures opérationnelles normalisées pour le réseau routier, les routes provinciales et le réseau de transport en commun. Du côté de la Ville, cette équipe comprend du personnel d'OC Transpo, de Travaux publics (Service de la circulation), du Bureau de la mise en œuvre du train léger et du Service de police

d'Ottawa. Du côté du gouvernement provincial, cette équipe comprend du personnel du ministère des Transports et de la Police provinciale de l'Ontario.

Le personnel d'OC Transpo présentera d'autres rapports à la Commission du transport en commun à mesure que les préparatifs sont finalisés pour les phases futures des modifications au service dues aux travaux de construction de la Ligne de la Confédération.

### **RÉPERCUSSIONS POUR LE SECTEUR RURAL**

Les usagers du circuit 283 en provenance de Richmond et ceux de la section rurale du circuit 263 seront touchés par la fermeture du Transitway entre la rue Merton et l'avenue Empress. Les usagers du circuit 221 en direction de Cumberland verront leur temps de déplacement réduit en après-midi puisque ce circuit contournera la station Blair.

### **CONSULTATION**

Une consultation portant sur la nécessité des modifications au service de transport en commun pendant les travaux de construction a été réalisée dans le cadre du processus d'approbation du projet de la Ligne de la Confédération. Les modifications actuelles reposent, en partie, sur les résultats de cette consultation préalable.

Les modifications au service ont été adaptées en tenant compte des commentaires et suggestions qui ont été faits par les participants lors de la consultation des intervenants.

Les conseillers concernés ont été informés des modifications précises des circuits dans leurs quartiers respectifs.

Les détails précis du plan de service du transport en commun seront communiqués aux clients avant la mise en œuvre.

### **COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS**

Le présent rapport n'a pas été examiné par les comités consultatifs.

### **RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES**

Aucune répercussion juridique n'est associée à l'approbation du présent rapport.

### **RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES**

Des répercussions sur le plan de la gestion des risques sont associées au présent rapport. Les risques ont été définis et expliqués dans le rapport et sont pris en charge par le personnel compétent.

### **RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES**

Aucune répercussion financière n'est associée au présent rapport.

### **RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ**

Toutes les installations de station temporaires ont été conçues selon les normes d'accessibilité actuelles. Tous les autobus d'OC Transpo sont entièrement accessibles.

### **PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL**

Les recommandations formulées dans le présent rapport appuient deux des priorités du Conseil pour le mandat de 2015-2018 :

*Transport et mobilité* – Satisfaire les besoins actuels et futurs des résidents et des visiteurs en matière de transport lors de la Phase 1 et de la Phase 2 du Plan directeur des transports, notamment en assurant la fiabilité et la viabilité financière des services de transport en commun de la Ville. Attention soutenue accordée à l'amélioration de la mobilité lors de la mise en œuvre du TLR et aux autres moyens de transport comme la bicyclette, la marche et le transport en commun.

*Excellence des services* - Améliorer la satisfaction des résidents d'Ottawa envers la prestation des services municipaux en augmentant de façon mesurable la culture de l'excellence des services dans la Ville et en créant des expériences de service positives pour la clientèle.

### **DISPOSITION**

Le personnel suivra les autres directives de la Commission du transport en commun.